

Concours photo du Cercle des Masters

Rencontre annuelle 2019 – Oslo Bergen

1 – Principes

Le Cercle des Masters, réuni à Oslo et Bergen pour sa Rencontre Annuelle, organise un concours photo dont les buts sont de stimuler les échanges entre membres et de constituer une photothèque utilisable à l'occasion d'autres rencontres, de parutions (La Lettre notamment) ou sur son site web.

Ce concours se veut amical et non élitiste, ouvert à tous les membres du Cercle et à leurs conjoints. Il est doté de plusieurs prix qui seront attribués en fonction du classement.

2.- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ Remettre ses photos sous forme de fichiers numériques dans la définition de sortie de son appareil photo.
- ✓ Le photographe est libre de retoucher ses photos comme il l'entend à condition de ne pas dénaturer la scène photographiée.
- ✓ Les photos pourront être soumises indifféremment en noir et blanc ou en couleur. Il est conseillé qu'elles soient redressées et recadrées. Les montages et les trucages sont interdits. De telles photos seront éliminées du classement, l'auteur continuant de concourir avec ses autres œuvres.
- ✓ Le nombre maximum d'œuvres pouvant être présentées par un auteur est fixé à 5 (cinq)
- ✓ Les photos seront remises par internet. Un envoi de CD ou de clé USB sera également accepté si les délais de réception sont respectés.
- ✓ Trois thèmes sont définis (voir plus loin). L'auteur prend la responsabilité des photos présentées. De par le fait de sa participation, l'auteur donne implicitement son accord pour utilisation de la photo par le Cercle, notamment pour publication dans La Lettre et la réalisation d'un audiovisuel. Il garantit au Cercle que les œuvres présentées ne sont pas interdites d'usage par les règles de copyright et de respect de la vie privée notamment.

3 - JUGEMENT

- ✓ Les œuvres devront être remises au plus tard le 30 juin 2019 par un envoi à Jean-Paul Magis à l'adresse mail magisjp@free.fr
- ✓ Le jury sera composé de 4 membres n'ayant pas participé au voyage, ou à défaut ne participant pas au concours.
- ✓ Le jury notera les photos de 6 à 20 (meilleure note).
- ✓ Chaque photo sera jugée par rapport à un des trois thèmes suivants :
 - Souvenirs de Norvège (portraits, de monuments, de scènes de rue, etc.)
 - Les Masters et Sopra (photos présentant des moments de la rencontre avec Sopra ou des moments de la rencontre entre Masters)
 - Humour

- ✓ Chaque photo sera jugée individuellement. Les auteurs indiqueront pour quel thème ils souhaitent que chaque photo concoure. A défaut, le jury décidera à leur place.
- ✓ Il sera décerné un prix pour chaque meilleure photo de chaque thème. Sera déclarée « Meilleure Photo » celle qui aura obtenu la note la plus élevée en faisant le total des 4 notes attribuées par chacun des 4 membres du jury.
- ✓ Il sera décerné un prix « Meilleur Photographe ». Sera déclaré meilleur photographe celui des compétiteurs qui aura obtenu la note la plus élevée en faisant le total de toutes les notes obtenues pour toutes les photos présentées.
- ✓ Les deux prix « Meilleur Photographe » et « Meilleure Photo » ne pourront être attribués au même candidat. Le candidat déclaré « Meilleur Photographe » sera alors exclu du classement « Meilleure Photo ».
- ✓ Plusieurs prix « Meilleure Photo » ne peuvent être attribués au même candidat. Dans ce cas, seule la photo ayant remporté la note la plus élevée sera récompensée par le prix « Meilleure Photo ». Ledit candidat sera mis hors compétition pour les autres thèmes.
- ✓ Les résultats seront publiés dans la Lettre sur décision du Président du Cercle.
- ✓ Les prix seront remis lors de l'Assemblée Générale du mois de Novembre, le Cercle se réservant la possibilité d'organiser un évènement intermédiaire en milieu d'année. Les lauréats seront invités par le Cercle.

4 – PHOTOS HORS CONCOURS

Les membres qui le souhaitent pourront réaliser un travail d'auteur en utilisant à leur choix les photos à leur disposition, celles qu'ils auront prises comme celles qui auront été mises à disposition par d'autres Masters.

Ce travail d'auteur pourra prendre la forme d'un livre ou d'un montage audiovisuel. Il pourra intégrer d'autres éléments créatifs comme des séquences vidéo, des peintures, des dessins, des textes, des poésies. Il pourra être réalisé individuellement ou en groupe.

Il ne fera pas l'objet d'un concours mais il sera présenté à l'ensemble des Masters à l'occasion d'une rencontre, ainsi qu'aux personnes de Sopra qui en feront la demande.

5.- GARANTIES

Par sa participation, chaque auteur aura accepté le présent règlement.

En cas de litige sur la complétude ou l'interprétation du présent règlement, les pratiques de la Fédération des Photographes de France seront appliquées et prévaudront.

Le Bureau du Cercle